



CSA-SD du jeudi 4 septembre 2025

Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Nous ne pouvons commencer cette commission sans rendre hommage à Caroline G, enseignante dans le Cantal, qui a mis fin à ses jours le jour de la rentrée scolaire, après de longs mois de harcèlement lesbophobe sur son lieu de travail dont l'origine n'a jamais été éclaircie. Nous apportons notre soutien à sa famille et à ses proches dans ce moment terrible.

En cette rentrée 2025, la communauté éducative fait face à une situation alarmante. Partout en France, le service public notamment d'éducation est fragilisé, les personnels sont déjà submergés et les réformes imposées aggravent encore les difficultés.

Les nouveaux programmes, écrits dans l'urgence et sans concertation, en sont une illustration flagrante. Le temps existait pour organiser une véritable concertation avec les équipes mais il n'a pas été saisi. Le ministère avait annoncé des formations pour accompagner leur mise en œuvre : elles n'ont pas eu lieu. La FSU redemande donc solennellement la banalisation d'une journée pour permettre aux enseignants d'étudier ensemble ces nouveaux programmes et de construire des pratiques adaptées aux besoins des élèves.

Dans le même temps, la crise de recrutement, la précarisation des métiers de l'éducation, et l'absence de réponses concrètes aux besoins des écoles et des élèves participent au délitement du service public.

Dans l'Aisne, cette réalité nationale a toujours des répercussions plus marquées. Encore trop de classes ont été fermées à la rentrée 2025, sacrifiant

la proximité scolaire, alourdissant les effectifs, multipliant les cours à double niveaux et fragilisant les petites structures. Or, chacun le sait : on n'enseigne pas de la même manière à 18 élèves qu'à 26. Ce choix budgétaire est une véritable négation de la qualité de l'enseignement.

À cela s'ajoute une gestion des ressources humaines indigne : les jeunes collègues du premier degré sont nommés de façon abjecte, souvent au dernier moment, après plusieurs erreurs de l'administration. Ils se retrouvent affectés loin de chez eux, sur des postes qu'ils n'ont pas demandés, dans une totale insécurité professionnelle. Ces pratiques découragent les nouveaux enseignants, aggravent la crise d'attractivité et montrent une fois encore le mépris de l'institution pour ses personnels. La FSU demande de la décence pour tous les collègues qui participent avec angoisse aux phases de mouvements... on ne peut pas nommer une personne 3 fois en quelques jours sur des postes déjà pourvus. On ne peut pas attendre la dernière heure de la journée de pré rentrée pour nommer un collègue sur un poste inoccupé depuis juillet...

Les collègues attendent des moyens, pas des injonctions. Ils constatent, au quotidien :

- un manque cruel de remplaçants : des centaines d'élèves se retrouveront sans classe plusieurs jours de l'année, privés de leur droit fondamental à l'éducation,
- un manque de psychologues scolaires et de personnels RASED, pourtant indispensables pour accompagner les élèves en difficulté et soutenir les équipes,
- une inclusion scolaire sans moyens réels, qui met en échec élèves, familles et enseignants. La mise en place des PAS n'a pas encore prouvé son efficacité et ne peut être la seule solution. Les collègues n'ayant pas les moyens humains et matériels de venir en aide à tous les enfants dans le besoin.

La situation de l'Aisne est donc catastrophique : le département cumule difficultés sociales, baisse du niveau scolaire et fermeture de structures qui devraient au contraire être renforcées.

La FSU condamne fermement ces choix politiques qui fragilisent encore davantage l'école publique et ses personnels. Nous réaffirmons notre

exigence d'un plan d'investissement massif pour l'éducation :

- baisse des effectifs par classe,
- créations de postes d'enseignants, de remplaçants et de personnels spécialisés,
- reconnaissance réelle du travail des personnels par une revalorisation salariale digne,
- banalisation d'une journée pour travailler collectivement les nouveaux programmes.

Tout comme la situation démographique, la situation médicale dans l'Aisne est catastrophique. Nous réitérons notre demande de bienveillance concernant les collègues qui demandent des autorisations d'absence pour des rendez-vous médicaux. Les professionnels de santé nous imposent le rendez-vous souvent sur le temps scolaire, ce qui nécessite de s'absenter parfois la journée entière s'il faut sortir du département. Nous vous alertons également sur certaines circonscriptions qui demandent un justificatif médical avant le rendez-vous. Nous ne prenons pas des rendez-vous médicaux par plaisir. Une attestation sur l'honneur doit suffire une fois le rendez-vous avec le praticien effectué. Où est le secret médical si un justificatif est demandé ?

Dans le second degré, la mise en place des nouveaux programmes en mathématiques en 6e pose également problème.

Des formations sont prévues mais malheureusement elles arrivent trop tard, la plupart des collègues ont déjà conçu leurs séquences d'apprentissage et leur progression, d'autant que ce travail doit être réalisé par les équipes dans le cadre de la mise en place des groupes de besoins.

Dans le cadre de l'héritage des JOP 2024, le MEN a décidé de généraliser, sur la base du volontariat, des tests physiques en 6ème.

Sans entrer dans le débat de l'utilité de ces tests et de l'exploitation des résultats, la FSU tient à rappeler que les directions d'établissement ne peuvent imposer la passation de ces épreuves à un ou des professeurs d'EPS "désignés".

Il aurait été préférable de consacrer les moyens dédiés à ces tests au "savoir nager". Doit-on rappeler ici que le nombre de noyades a explosé cet été ?

Comme à chaque rentrée, un grand battage médiatique se fait sur l'interdiction des téléphones portables et la généralisation du dispositif alors que leur utilisation est interdite dans les règlements intérieurs depuis 2018.

Encore une fois, les annonces sont faites dans les médias mais dans les collèges aucune solution concrète n'est financée (casiers, pochettes), il manque toujours des personnels pour veiller à une consignation des téléphones efficace.

Cette instance nous permettra d'évoquer avec vous les situations particulières qui interpellent sur le terrain.

La FSU ne se résigne pas. Elle continuera à porter haut et fort la voix des enseignants, à défendre l'école publique et à exiger pour les élèves de l'Aisne les moyens qu'ils méritent.